

AVIS

QUI AIDERONT LE NOVICE APRÈS SA PROFESSION
POUR LA QUIÉTUDE DE SA VIE
ET LE BIEN SPIRITUEL DE SON ÂME.

Comme il a déjà été traité de l'oraison et des exercices spirituels et corporels que les novices doivent pratiquer, il reste à leur donner quelques avis sur la façon de se comporter avec les Prélats, et avec la communauté, et selon leur profession. A l'avenir, après la profession, ces avis les aideront pour la quiétude de leur vie et le bien spirituel de leur âme; le Maître les en instruira, leur expliquant ce qui est dit ici de manière brève; comme ils auront à traiter avec diverses sortes de personnes, il sera important qu'ils aient quelque lumière à ce sujet.

1. Premièrement, tâchez d'avoir toujours devant les yeux de l'âme le but pour lequel vous êtes venu, à savoir vous consacrer au service de Dieu dans la Religion, en fonction de celle-ci, — et le fait que vous avez choisi un état de pénitence, d'humilité, d'obéissance, etc., pour marcher ainsi vers la perfection; éloignez de votre âme tout motif et désir qui ne soit pas conforme à cela, quand bien même il ne s'agirait pas d'un péché, car le religieux n'est pas seulement venu en Religion pour s'appliquer à ne pas pécher, mais pour servir le Seigneur et marcher vers la perfection.

2. Ce qu'ordonnent les Constitutions et les Supérieurs, écoutez-le comme la voix de Dieu et obéissez à Dieu à travers l'homme: vous trouverez en cet exercice une grande lumière, et tout vous deviendra très suave.

3. Envers les Prélats et à l'occasion des Chapitres de l'Ordre, comportez-vous avec beaucoup de simplicité; et, lorsque vous y serez obligé, que cela vous revienne d'office, ou que ce soit votre tour d'être interrogé, en ce qui se présentera vous concernant, ou concernant soit autrui, soit la Religion, dites et manifestez ce que vous pensez, et ce qui se passe, avec les raisons qui sont les vôtres au service de Dieu; avec cela,

restez en repos, vous en remettant à ce qu'on décidera, même si ce n'est conforme ni à votre volonté, ni à votre pensée; tel est l'office du religieux, et c'est à se livrer ainsi que l'oblige sa profession, et l'obéissance, et la droite raison; c'est dans ce but-ci qu'il est venu, suivre la volonté et l'avis d'autrui; c'est chose que vous devez fixer en votre âme à l'instar d'un principe fondamental, parce que c'est très important pour votre quiétude; outre qu'elle impliquerait dédain et oubli de la profession et de l'état de vie que vous avez embrassés, l'attitude contraire pourrait vous être cause de beaucoup d'inquiétudes et d'afflictions.

4. A l'égard du Prieur du couvent où vous vivez et de ses religieux, — ce sont les personnes avec lesquelles vous avez le plus de rapports, — efforcez-vous de nourrir pour le Prieur un amour de fils, et, pour les religieux, un amour de frère, car cela vous donnera beaucoup de lumière et de paix quant à la manière que vous aurez de vous comporter avec eux. Obéissez au Prieur comme à la voix de Dieu sur vous, et, si les circonstances le permettent, traitez avec lui de votre âme et de vos desirs, et prenez-le pour confesseur, car cela obligera grandement le Prieur à vous suivre, et le Seigneur lui donnera, comme Prélat et comme confesseur, une plus grande lumière pour vous conduire. Aidez-le là où vous le pourrez sans faute; que ses imprudences et ses faiblesses vous déplaisent, — après tout, c'est un homme, — et, là où vous le pourrez selon Dieu, excusez-le, car tout cela, c'est le devoir des fils et c'est très agréable à Dieu; gardez-vous d'aller murmurant contre lui, jetant ses fautes sur la place publique, car le Seigneur s'en offense. Avec les religieux accomplissez le même office de frère, les aidant et les supportant, selon Dieu, comme des frères, et, lorsque vous aurez à en référer aux Supérieurs, faites-le selon les Constitutions, avec charité.

5. Pour ce que vous verrez faire par les Prélats de la maison, lorsque vous en ignorerez le motif, lorsqu'il s'agira d'une chose dont vous n'aurez pas été mis au courant, approuvez ou ne jugez pas, et que cela ne vous paraisse pas être mal; le religieux qui ne se comporterait pas ainsi serait aussi téméraire que celui qui, sans être juge ni assister à un procès, en prononcerait la sentence. Si vous êtes au courant de ce qui se passe, soumettez-vous à l'avis des Prélats, car c'est dans ce but que vous êtes entré, et ainsi vous mettrez un frein à la misère de notre nature corrompue qui prend plaisir à désapprouver ce que font les Prélats, et vous trouverez en cela une grande quiétude.

6. Considérez-vous comme une partie de la Religion en fonction de laquelle vous devez vivre et être conduit par vos Supérieurs comme la partie pour le tout, et vous avez à vous adapter au bien de votre Communauté; de ce principe découlera pour vous une grande quiétude lorsqu'on ne vous concédera pas ce que vous désirez et pensez vous convenir; ou, en effet, vous vous trompez, ou le Prélat, auquel vous êtes obligé de vous rendre, est d'un avis différent, ou la chose n'est pas possible, compte tenu du bien commun; de fait, en beaucoup de choses, on pourrait à tel ou tel concéder une permission que, compte tenu du bien commun, on ne peut pas lui accorder, et le Prélat doit avant tout regarder au bien commun, en fonction duquel il doit guider chacun dans l'observance et la correction de Règle, et dans les actions de sa vie, accordant ou refusant les permissions selon ce qui convient par rapport au bien commun; par là vous freinerez vos désirs de passer d'une maison ou d'une province à une autre, ou d'un exercice à un autre, et vous ne vous affligerez pas lorsqu'on ne vous concédera pas quoi que ce soit d'autre que vous puissiez désirer.

7. N'ayez pas d'amitiés particulières, mais aimez tout le monde dans le Seigneur, et le Prélat plus que les autres, et, que ce soit à cause de certaines personnes ou pour des motifs particuliers, ne cessez jamais d'aimer ainsi davantage votre Prélat ni de lui obéir, et ne faites jamais rien contre lui.

8. Pour l'extérieur, suivez la vie commune, comme tous les autres; pour l'intérieur, excellez en la vertu autant que vous le pourrez.

9. Ne vous étonnez pas de voir que, dans les Religions, les uns sont observants, et les autres, amis des libertés et des aises, car être tous bons, c'est le propre du ciel, être tous mauvais, le propre de l'enfer. La vie présente est un filet qui retient tout ensemble les bons et les mauvais, et même dans les Religions il doit y avoir aussi un tel mélange; adhérez à la partie la meilleure et laissez-vous conduire à Dieu.

10. Ne regardez pas si dans la Communauté il y en a qui jouissent de plus de commodités et de plus d'aises que vous, n'en ayez pas de peine, mais ayez plutôt compassion d'eux et occupez-vous de vous-même, car chacun sera récompensé pour ce qu'il aura fait, et dans la mesure où il aura été plus observant, cela vaudra mieux pour lui.

11. Lorsque vous pratiquerez l'obéissance, que ce soit pour obéir, et par là vous éloignerez de votre âme mille inconvénients; celui, en effet, qui recherche l'obéissance prudente et suave, ce n'est pas l'obéissance qu'il recherche, mais bien la prudence et son goût personnel dans la façon d'être gouverné, — chose que désirent aussi les païens. L'obéissance religieuse vise beaucoup plus haut, et, par son entremise, Dieu notre Seigneur conduit le sujet à son bien et à sa perfection, quand l'obéissance est prudente et quand elle est imprudente, quand elle est suave et quand elle est rigoureuse; lorsqu'elle n'ordonne rien qui soit une faute, elle est pour le sujet la voix de Dieu, par laquelle le Seigneur le conduit à son bien spirituel. Il est donc de toute importance pour le religieux qu'il possède cette habitude d'obéir pour obéir, et celle-ci lui rend suave l'obéissance, puisqu'en tout et toujours il trouve ce qu'il désire.

12. Pour la pauvreté, gardez bien affermi en votre coeur ce que la Religion a ordonné avec tant d'application, c'est-à-dire que l'on mène la vie commune, égale pour tous, afin d'éviter les préoccupations et les inconvénients qu'entraîne le fait de pouvoir retenir quelque chose à son usage particulier. Observez cela comme une chose très importante et, ainsi, vous vivrez déchargé de nombreux soucis.

13. Pour la chasteté, ouvrez les yeux, car vous avez affaire à un ennemi cruel et intime qui, souvent, combat et blesse à mort moyennant le simple acte intérieur de la délectation, lorsqu'on est seul, et, plus encore, lorsqu'on est en compagnie et dans les occasions; en conséquence, il requiert vigilance, jeûnes et âpreté de vie, la clôture et les saintes pratiques que l'on observe dans notre Religion. Avec cet ennemi, le religieux n'a pas de solution de transaction, ni trêve, ni paix aucune, il lui reste seulement de vaincre ou d'être vaincu; aimez donc beaucoup les pratiques de la Religion et lutez par leur moyen, car, à la vérité, être ami de ses aises et demeurer chaste sont choses qui ne vont pas ensemble; l'âme qui a si peu de vigueur spirituelle que son désir cède aux tentations, — plus faibles, — de la table et de ses aises, résistera moins facilement à la tentation, — plus forte, — de la sensualité en excitation, tentation qui est tout à fait forte quand, outre la nature corrompue et les aiguillons du démons, elle est renforcée par les plaisirs de la table et les aises, et jetée dans les occasions que l'on rencontre à chaque pas au cours des sorties, une fois la clôture enfreinte.

14. Etant venu en Religion pour être obéissant, pauvre et chaste, rappelez-vous cela quand on vous ordonnera quelque chose de contraire à votre volonté, et quand quelque chose vous manquera, et quand vous devrez demeurer à la maison, avec les pénitences de l'Ordre, — tels sont, en effet, les actes des vertus dont vous avez fait profession; tâchez de vous en réjouir, et gardez-vous de rechercher une obéissance de votre goût, une pauvreté aisée et la chasteté de qui mange sans frein et ne fuit pas les occasions, car en celles-ci vous succomberez.

15. Lorsque vous êtes entré en Religion, réfléchissez-y, vous avez renoncé aux affections du monde pour les choses mondaines, telles que : user de sa liberté, accomplir sa volonté propre, avoir des richesses et ses aises, être estimé, commander et se faire valoir, etc. Veillez à ce que ces affections du siècle ne vous reviennent pas à des choses de la Religion; elles seraient peut-être pires en elles-mêmes et plus difficiles à guérir.

16. Toute pensée et toute chose qui ne vous poussent ni ne vous entraînent à réaliser l'observance de votre profession, à être humble, mortifié, désireux de n'être ni connu, ni estimé, etc., chassez-les comme tentations contraires à l'état que vous avez choisi et dont vous avez fait profession.

17. Si, comme faible créature, vous tombez en quelque faute, désirez la correction de Règle et aimez qui vous la donne, car ces deux points sont des moyens établis pour votre bien par Dieu notre Seigneur et par son Eglise; ils corrigent le passé et vous empêchent pour l'avenir de marcher à votre perte, comme beaucoup l'ont fait pour n'avoir pas pris dès le début ce remède spirituel. Que si le fait d'être corrigé à cause d'une faute est un grand bien et un grand remède, le fait d'être corrigé sans motif est une grande faveur et une auréole venant de la part du Seigneur; pour autant, si cela vous arrive, réjouissez-vous dans le Seigneur.

18. De toutes les occupations qui vous seront données, cherchez à tirer un profit spirituel, avant tout pour vous-même, secondement pour votre Religion, troisièmement pour les autres, en ce qui ne s'oppose ni à votre bien, ni à celui de la Religion, car tel est l'ordre de la charité et du zèle des âmes bien ordonné.

19. Au moment où votre âme est envahie par la tristesse, ou les sécheresses, ou les passions, ne prenez aucune décision, même si les choses

vous semblent évidentes, parce que, la passion étant apaisée, la situation vous apparaîtra peut-être tout opposée, et vous en jugerez mieux.

20. Ne mesurez pas la vertu de votre âme à ses consolations, même si celles-ci vous semblent spirituelles, car peut-être ne le sont-elles pas, et, le seraient-elles, la mesure ne doit pas être là, mais bien dans l'humilité, et le désir de la mortification, et l'habitude des vertus.

21. Dès qu'ils surgissent, mettez un frein en votre âme aux assauts des ferveurs et des désirs, car ils troublent souvent la raison et sont causes d'inconvénients; même s'il s'agissait de choses convenables, ce n'est pas ainsi, c'est par la raison, selon Dieu, que dans la suite vous parviendriez mieux au but.

22. Tout ce qui vous arrivera, — hormis votre propre péché, — acceptez-le du Seigneur et rien ne vous contristera; travaillez en chaque circonstance comme le Seigneur vous le demande, et, en tout, vous accomplirez ce que vous devez faire; pour ce qui est de la réussite, abandonnez-vous à la volonté de Dieu, et tout vous réjouira; dépendez du Seigneur en toute chose, et que l'obéissance soit le guide de votre vie, et vous parcourrez ce chemin en direction du ciel avec beaucoup de paix.

(Traduction du P. PHILIPPE DE LA TRINITÉ, O.C.D.)